

DEPARTEMENT DE L' AISNE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN
CANTON DE SAINT-QUENTIN 1
COMMUNE DE MAISSEMY
1 rue de la Croix St-Claude
02490 MAISSEMY
Tél : 03.23.66.52.41



Objet : CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

N° du plan : **G3 - 33**
Concession n° 2023-02

Le maire de la Commune de Maissemy, Madame MICHAUT Régine,

Vu la demande présentée par Monsieur Loiseaux Philippe demeurant 17 rue du Calvaire, 02490 PONTRUET,

et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder la sépulture particulière de son frère Monsieur Loiseaux Benoît,

ARRETE N° 2023 – 3 – ANNULE ET REMPLACE

Article 1 : Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession pour 50 ans à compter du 11 août 2023 au 11 août 2073,

Article 2 : Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle,

Article 3 : La concession est accordée moyennant la somme totale de 150 €, cent cinquante euros, qui sera versée dans la caisse du receveur municipal après émission d'un titre suivant quittance due,

Article 4 : Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession, à M. le préfet de l'Aisne et au receveur municipal.

Fait à Maissemy le 07 septembre 2023,

Le titulaire,

Le Maire,
MICHAUT Régine

